

Appel à communications

Le prochain numéro de la revue *Maghreb-Machrek* (264-265) est consacré à :

“Transition énergétique en région MENA : enjeux et perspectives”

Sous la direction de : Philippe Adair, Hicham Sadok, Mehdi Abbas.

La revue publiée depuis 1964 est indexée par Scopus et n'exige aucun frais de publication (voir le site Web : www.eska.fr).

Appel à communications : <https://www.journaleska.com/index.php/mm/announcement>

Ce numéro comprendra une dizaine d'articles sélectionnés selon la procédure d'évaluation scientifique du double aveugle. Les articles, conformes aux normes éditoriales (en annexe), doivent être adressés au plus tard le **15 octobre 2025** à : agpaedit@eska.fr et adair@u-pec.fr

Présélection des articles présentés : **15-25 octobre 2025**

Avis aux auteurs : **25 octobre 2025**

Colloque/wébinaire à Rabat (virtuel/présentiel) : **14 novembre 2025**

Sélection de la version finale des articles : **20 décembre 2025**

Corrections et formatage : **27 janvier 2026**

Publication du numéro : **2-16 mars 2026**

La transition énergétique en région MENA : enjeux et perspectives

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), est disparate : elle comprend trois sous-ensembles (i) le Golfe arabo-persique (six pays du Conseil de coopération du Golfe -CCG, Koweït et Iran ; (ii) le Machrek (Égypte¹, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Palestine et Syrie); le Maghreb (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie). Le Golfe constitue, avec l'Irak, l'Algérie et la Libye, certains des principaux exportateurs mondiaux d'hydrocarbures (économies rentières), tandis que tous les autres pays(dépendants) sont importateurs nets de combustibles fossiles.

La « transition énergétique » signifie un changement complet dans le volume et la nature des énergies utilisées (hydrocarbures, charbon) produisant du CO₂, afin de décarboner l'économie, sous la contrainte d'un réchauffement climatique résultant de l'activité économique humaine (Anthropocène).

La transition énergétique est apparue comme le paradigme déterminant du XXI^{ème} siècle, engageant à la fois les pays développés et les pays en développement, sous l'impulsion de l'urgence de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, comme le prévoit l'Accord de Paris. Plusieurs pays de la région MENA ont exprimé leurs engagements nationaux à travers des contributions déterminées au niveau national (CDN), souvent inscrites dans des stratégies plus larges de développement durable et d'adaptation (United Nations 2015).

Enjeux de la transition énergétique.

¹ Le périmètre du Machrek (au sens large) correspond à une définition énergétique, car l'Égypte n'est pas classée au sein du Maghreb mais fait partie de l'Afrique du Nord .

L'adaptation aux voies de la transition mondiale présente une série de défis, notamment en termes de diagnostics et de stratégies, qui peuvent entrer en conflit avec les intérêts économiques et politiques de divers pays. Pour les économies productrices d'hydrocarbures, la transition énergétique implique une transformation profonde du secteur énergétique, susceptible d'entraîner des pertes de revenus importantes (IEA 2020b). À l'inverse, pour les pays importateurs d'énergie, la transition peut offrir des avantages économiques, notamment grâce à la réduction des factures d'importation de combustibles fossiles. Ces avantages ne constituent toutefois pas une panacée pour tous leurs défis structurels (de Hoog et al 2023).

La question-clé est : la région MENA aurait-elle atteint le point de retournement de la courbe environnementale de Kuznets (Grossman & Kruger 1995)?

Dans ce contexte tendu, certains pays pourraient choisir de retarder ou de réduire leurs propres programmes de transition énergétique. Cependant, compte tenu de la vulnérabilité aiguë de la région MENA aux effets du changement climatique, notamment l'aridité croissante, la pénurie d'eau, la désertification et les phénomènes météorologiques extrêmes, le report de la transition risque de compromettre la prospérité et la résilience à long terme.

Cela soulève une question fondamentale : le problème réside-t-il dans l'utilisation des combustibles fossiles elle-même ou dans les émissions rejetées dans l'atmosphère ?

Si les émissions peuvent être piégées (séquestration du carbone) et éliminées de l'atmosphère, l'utilisation des combustibles fossiles pourrait se poursuivre sans risque. Si telle n'est pas la solution, l'investissement dans la décarbonation de l'énergie engendre les coûts de production considérables et réduit la rente des producteurs des combustibles fossiles.

Quel est alors le mix énergétique optimal ? Doit-il être fixé par un mécanisme marchand selon la tarification du carbone ou par un mécanisme non marchand fondé sur l'interdiction et la suppression graduelle, jusqu'à l'atteinte de la « neutralité carbone ». La tarification du carbone institue une taxe qui fixe un prix par tonne de CO₂ et qui induit un marché du carbone émis. La « valeur cible de la tonne de carbone » implique que toute réduction des émissions inférieure à un coût donné de la tonne de CO₂ doit être entreprise (France Stratégie 2019).

Si les émissions ne peuvent être sensiblement réduites, il convient alors de substituer à l'énergie fossile des énergies « propres », et renouvelables (solaire, éolienne) voire l'hydrogène vert.

Les pays MENA pourraient devenir des exportateurs d'électricité propre ou même d'hydrogène. La région est comparativement très bien dotée en ressources renouvelables (solaire et éolien), mais le coût de production des renouvelables est supérieur à celui des combustibles fossiles qui génèrent une rente sans équivalent dans aucun autre secteur d'activité, notamment aux Émirats arabes unis ou en Arabie saoudite.

Les risques et les coûts de la transition

Selon le scénario Net-Zero de l'Agence internationale de l'énergie (IEA 2021), la part des combustibles fossiles dans l'approvisionnement énergétique mondial devra passer de 80 % en 2020 à 20 % en 2050. La transition énergétique transformerait alors radicalement l'offre et la demande d'énergie au cours des 30 prochaines années.

Compte tenu de la situation actuelle de certains pays de la région MENA, ainsi que de la structure et de la dynamique de leur secteur énergétique, ce scénario apparaît peu réaliste.

Si la rente venait à diminuer significativement, quels seraient les coûts supportés par les acteurs du secteur des hydrocarbures, notamment les Sociétés Nationales d'hydrocarbures, et les groupes sociaux dépendants de la redistribution de la rente ?

Les pays exportateurs (Algérie et pays du Golfe arabo-persique), sont confrontés au risque de disposer d'importants actifs d'hydrocarbures inexploités (actifs « échoués »), qui réduiront leur richesse et leurs revenus. Les réserves de combustibles fossiles de ces pays, qui sont les plus importantes et les moins chères à extraire au monde, deviendraient alors caduques (McGlade et Ekins 2015). Au Moyen-Orient, les réserves sont trois fois plus importantes que le budget carbone, à savoir la quantité maximale d'émissions de dioxyde de carbone qui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés (van der Ploeg 2016).

A l'inverse, d'autres pays de la région MENA (Maroc, Jordanie) sont confrontés, à des degrés divers, à des coûts considérables de l'énergie fossile dont ils ne sont pas dotés.

Une dynamique de la transition qui varie selon les pays

Compte tenu de leur potentiel en matière d'énergie solaire, éolienne et hydraulique, la plupart des pays de la région pourraient devenir des acteurs clés du secteur des énergies renouvelables à l'échelle mondiale (IRENA, 2020). Ce changement de modèle de production et de consommation d'énergie représente également une opportunité de collaboration renforcée entre ces pays sur le plan énergétique, dans une région très peu intégrée où le commerce de l'électricité ou les télécommunications se développer.

Les effets de la transition énergétique sont considérables. Du point de vue de la politique environnementale, les politiques climatiques vont entraîner des changements dans la demande (ressources, prix des intrants). Sur le plan social, la transition va déclencher une dynamique de destruction/création d'emplois. D'un point de vue économique et financier, elle pourrait entraîner une destruction de valeur (actifs échoués), exigeant une compensation dans un contexte d'incertitude financière.

Chaque pays MENA est appelé à tracer sa propre voie vers un avenir durable, tant sur le plan économique que social. Mis à part les Émirats arabes unis, exportateur de pétrole, et le Maroc,

importateur de pétrole, qui sont tous deux engagés dans des efforts ambitieux pour développer des ressources énergétiques renouvelables, les autres pays MENA accusent du retard (IEA 2022).

La transition vers la substitution aux combustibles fossiles semble inéluctable et les pays de la région MENA, par-delà leur hétérogénéité, doivent s'y atteler pour faciliter une transition ordonnée vers des systèmes énergétiques plus durables et équitables, en tant que fournisseurs d'énergie et en tant que consommateurs, ce qui exige une forme de coopération ne serait-ce qu'en ce qui concerne la distribution d'électricité.

Nous invitons les contributeurs à aborder la diversité des enjeux, conséquences et/ou perspectives de la transition énergétique, selon une démarche pluridisciplinaire, sous l'angle d'études de cas ou d'analyses comparatives qui portent, notamment mais sans restriction, sur les thèmes suivants.

Thèmes (non exhaustifs)

1. *Les stratégies énergétiques nationales des pays MENA : développement, consommation et importation versus exportation des énergies.*
2. *Quel serait le mix énergétique optimal ?*
3. *Quels sont les indicateurs de performance énergétique pertinents ?*
4. *Quelle est la mesure pertinente de l'empreinte carbone : coût social (valeur actualisée de la tonne de carbone) versus coût de l'action pour le climat (valeur cible de la tonne de carbone) ?*
5. *Quelle est l'efficacité des politiques macroéconomiques, réglementaires, fiscales et financières de promotion des énergies renouvelables ?*
6. *Quels obstacles au déploiement de la transition énergétique : financement, actifs échoués ?*
7. *La réduction des coûts énergétiques : la solution de l'économie circulaire et du recyclage ?*
8. *Les innovations énergétiques sont-elles nécessairement frugales ?*
9. *Quelles conséquences politiques et sociales de la transition énergétique : inégalités, emploi ?*
10. *Marchés, réseaux électriques et coopération régionale sont-ils compatibles ?*
11. *Adaptation de l'entreprise à la transition énergétique dans la région MENA : l'analyse des microdonnées.*
12. *À quoi ressemble une transition énergétique socialement équitable et résiliente au changement climatique dans la région MENA ?*

Références

- Abbas, M. (2021). *Les Économies du monde arabe dans la globalisation. Intégration et Fragmentation*. Editions Campus Ouvert, Grenoble
- Abdelfattah, Y. ., Abou-Ali, H., & Adams, J. (2018). Population Dynamics and CO₂ emissions in the Arab Region: An extended STIRPAT II Model. *Middle East Development Journal*, 10(2), 248–271.
- Abdelfattah, Y., Abdelfattah, A., Abou-Ali, H., & Abdellatif, H. (2021). Long-term Macroeconomic Effects of Climate Change: Evidence from the MENA region. *Economic Research Forum. 27th Annual Conference*.
- Arezki, R. (2021). The Economics of Sustainability: Causes and Consequences of Energy Market Transformation. *Economics of Energy & Environmental Policy*, International Association for Energy Economics, vol. 0(2).
- Coady, D., Parry, I., Le, N.-P., & Shang, B. (2019). Global Fossil Fuel Subsidies Remain Large: An Update Based on Country-Level Estimates. *IMF Working Paper* 089, May.

de Hoog, N., Bodnar, D., & Smid, T. (2023). Energy transition not a panacea for fuel importers. Atradius. <https://group.atradius.com/knowledge-and-research/reports/energy-transition-not-a-panacea-for-fuel-importers>

France Stratégie (2019). La valeur de l'action pour le climat. Rapport de la commission présidée par Alain Quinet. <https://www.strategie-plan.gouv.fr/>

Grossman, G. M. & Kruger, A. B. (1995). Economic Growth and the Environment. *Quarterly Journal of Economics*, 110(2), 353-377.

GIEC (2024). 6ème Rapport d'évaluation Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. <https://globalclimateinitiatives.com/groupe-d-experts-intergouvernemental-sur-l-evolution-du-climat/> World cal Organisation Mondiale de la Météorologie. CH- 1211 Genève, Suisse. www.ipcc.ch/

Hafner, M., Raimondi, P. P., Bonometti, B. (2023) The Energy Sector and Energy Geopolitics in the MENA Region at a Crossroad Towards a Great Transformation? Cham, Switzerland: Springer

IEA (2020a). Clean Energy Transitions in North Africa . <https://www.iea.org/reports/clean-energy-transitions-in-northafrica>.

IEA (2020b). The case for energy transitions in major oil- and gas-producing countries – Analysis. <https://www.iea.org/commentaries/the-case-for-energy-transitions-in-major-oil-and-gas-producing-countries>

IEA (2021). *Net Zero by 2050 : a roadmap for the global energy sector* . International Energy Agency.

IEA (2022). Clean Energy Transitions Programme. Middle East and North Africa. <https://www.iea.org/programmes/clean-energy-transitions-programme>

IRENA (2024). Renewable Capacity Statistics 2024. International Renewable Energy Agency.

McGlade, C.E. & Ekins, P. (2015). The Geographical Distribution of Fossil Fuel Unused when Limiting Global Warming to 2° C. *Nature*, 517, 187–190.

United Nations (2015). Paris Agreement [International Agreement]. United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf

Van der Ploeg, F. (2016). Fossil fuel producers under threat. *Oxford Review of Economic Policy* 32(2), 206–222.

WEF (2025). Insight Report - Fostering Effective Energy Transition. World Economic Forum.

Conseil scientifique

Mehdi ABBAS, Université Grenoble-Alpes, France
Yasmine ABDELFAHATTAH, Université Prince Edward Island, campus du Caire, Egypte
Philippe ADAIR, ERUDITE, Université Paris Est Créteil, France
Fethi AMRI, Université de Gabes, Tunisie
Mouna BEN ABDELJELIL, University de Sousse, Tunisie
Jamal BOUOYOUR, TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour – CNRS
Othmane BOURHABA, Université Moulay Ismael, Meknès, Maroc.
Naima CHABOUNI, Institut Paul Scherrer, CH-Suisse
El Hadj EZZAHID, Université Mohamed V, FSJES- Agdal, Rabat, Maroc
Hajar FATHI, Université Mohamed V, FSJES- Souissi, Rabat, Maroc
Catherine FIGUIÈRE, CREG Université Grenoble Alpes
Fatine FILALI, Université Mohamed V, FSJES- Souissi, Rabat, Maroc
Driss MAFAMANE, Université Mohamed V, FSJES- Souissi, Rabat, Maroc
Houda MAHBOUB, SupMTI, Rabat, Maroc
Camille MASSIE GAMARD, TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour – CNRS
Sophie MERITET, LEDA, Université Paris Dauphine, France
Radouane RAOUF, Université Mohamed V, FSJES- Souissi, Rabat, Maroc
Hicham SADOK, LEAM, Université Mohamed V-Souissi, Rabat, Maroc

Nous sommes reconnaissants pour leur soutien à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Souissi, au *Laboratory of Economic Analysis & Modelling*, au laboratoire de recherche ERUDITE de l'Université Paris-Est Créteil, aux revues *Maghreb-Machrek* et *Maghreb-Mashreq International*, à *EuroMediterranean Economists Association*, à *EuroMediterranean and African Network for Economic Studies*, et à l'*Association Tiers-Monde*.



Annexe Consignes aux auteurs

Les auteurs doivent envoyer leur article complet à agpaedit@eska.fr et à adair@u-pec.fr

L'article complet ne doit pas dépasser 7 500 mots, soit environ 48 000 signes (espaces compris), marges 2,5 cm (droite et gauche), en format MS Word (.doc ou .docx).

1^{ère} page (police 12, interligne 1.5) sans retrait: prénom(s) et NOM(s) auteur(s), courriel(s)

Thèse (discipline), Statut professionnel, Institution(s), domaines de recherche (5 lignes max.)

Deux dernières publications (police taille 10, interligne simple avec retrait deuxième ligne :voir références).

2^{ème} page : Titre de l'article, aucune mention de(s) (l') auteur(s), résumé en français et en anglais (200 mots max.), six mots-clés en ordre alphabétique, codes JEL, texte et bibliographie.

Texte : Times New Roman, taille 12. Pas plus de trois niveaux, en utilisant des chiffres arabes (**1.**; **1.1.** et **1.1.1.**) pour le titre de chaque (sous) section, sans retrait, avec un interligne de 1,5.

Veuillez utiliser des phrases complètes et vous abstenir impérativement de toute liste comportant des traits d'union, des signets ou des puces.

Chaque paragraphe du texte débute avec un retrait (0.5) comme celui-ci, sauf les titres.

Figures (tableaux, graphiques, diagrammes et cartes) : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple. Elles doivent être intitulées et numérotées en chiffres arabes; leur emplacement doit être indiqué dans le texte. Pas de couleur. Pas de quadrillage, mais très peu de lignes horizontales pour les tableaux. Source indiquée.

Encadrés : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple ; intitulés et numérotés (chiffres arabes).

Notes de bas de page : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple.. D'un usage très limité, elles ne doivent pas contenir de références, qui sont incluses dans le texte et la bibliographie.

Références dans le texte : Elles sont incluses ainsi (Abdou 2013), (Abdou & Salman 2015) ou (Abdou et al 2017), s'il y a trois auteurs ou plus (Abdou et al 2013). Si l'auteur est suivi d'un verbe : Abdou (2013) étudie, ou Abdou et al (2013) étudient, ou selon Abdou (2013).

Ponctuation : Utilisation appropriée des guillemets et utilisation modérée des majuscules selon les règles typographiques.

Bibliographie : Times New Roman, taille 10 avec retrait 2^{ème} ligne, interligne simple comme indiqué ci-dessous:

Livre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur.

Abdel Ghafar, A. (2018). *A Stable Egypt for a Stable Region: Socio-Economic Challenges and Prospects*. Strasbourg, European Parliament, Policy Department.

Chapitre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. In Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) auteurs. *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur, pagination du chapitre.

Article : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. *Revue* (en italiques), vol. et n° en chiffres, pagination.

Abdou, P., Salman, D. & Zaazou, Z. (2013). The Egyptian Revolution and Post Socio-Economic Impact. *Topics in Middle Eastern and African Economies*, 15(1), 92-115

Thèse : Nom, Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. Discipline. Université.

Document de travail : Nom(s), prénom(s) (année), titre, laboratoire, université ou institution.